



Loi Travail :

Travaillons ensemble à arrêter le gâchis

Sections RENAULT

N° 52

26 mai 2016

Nous étions réunis une fois encore dans le hall de la Ruche, ce 26 mai 2016 à 10h, pour exprimer le point de vue du syndicat SM-TE contre la loi travail.

**Intervention du SM-TE du 26 mai 2016 portée par Olivier Debesse
à retrouver sur : www.travaillonsensemble.org**

<< Quel gâchis !

Les promoteurs de cette Loi travail mettent en avant la nécessité de « débloquer notre société », de remettre les négociations en local, au cœur de l'entreprise.

Au nom de ces beaux principes, **le texte proposé inverse la hiérarchie des normes, permettant un « moins disant social », du moment que celui-ci est signé par des syndicats.**

En quelque sorte, on libère la négociation du « renard libre » avec les « poules libres » !

D'un autre côté, ce texte nocif n'apportera pas d'emplois, de l'aveu même des syndicats patronaux qui fustigent les amendements qui y ont été apporté, notamment la taxation des CDD.

Résultat, Pierre Gattaz a déclaré le 3 mai dernier : « j'attends des députés qu'ils reviennent à l'esprit initial de la loi, la version 1, qui est la création de l'emploi : en l'état, cette loi nous fait très peur, elle ne créera pas d'emplois ».

Face à ce gâchis, nous vous invitons à ne pas vous laisser détourner du fond, qui est l'inversion des valeurs contenue dans le texte, qui justifie de continuer à réclamer son abandon.

Démolir le code du travail pour finalement ne pas créer d'emploi ? Quel gâchis !

Stop à cette loi qui réunit patrons, salariés, chômeurs et Gouvernement dans un même camp, celui des perdants.

Ne cédez pas à l'agacement que suscitent en vous les longues files d'attente aux stations-service, continuez à soutenir les quelques syndicats qui se battent pour vous contre cette loi.

Travaillons ensemble à arrêter le gâchis >>.

Vous adhérez à notre action ? Soutenez-la et devenez membre SM-TE

Pour permettre au plus grand nombre de se réapproprier le syndicalisme, le syndicat SM-TE s'oblige dans ses statuts à être financé uniquement par ses adhérents pour garantir d'être sous leur contrôle et au service de leur représentation, et s'interdit tout financement d'origine patronale ou politique.

Bulletin d'adhésion et de soutien : www.travaillonsensemble.org cotisation annuelle : 30 à 50 €.

Contact : 06.98.05.13.80 API : FR TCR LOG 0 52 sm-te@travaillonsensemble.org www.travaillonsensemble.org